



**PRÉFET  
DU VAL-D'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

20 AVR. 2023

**Commission départementale de préservation  
des espaces naturels, agricoles et forestiers  
(CDPENAF)**

Avis de décision de la commission départementale de préservation des espaces naturels,  
agricoles et forestiers (CDPENAF) du 3 février 2023  
(L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime)

**Examen du dossier de permis de construire présenté par la société BARN SAS  
sur la commune d'Amenucourt**

La CDPENAF du Val-d'Oise a examiné le dossier de permis de construire PC 95012 22 B0008, présenté par la société BARN SAS représentée par M. Edouard DAEHN, concernant l'aménagement d'un complexe hôtelier de 73 chambres au sein du domaine de la Ferme du Chesnay, situé à Amenucourt.

**CONSIDÉRANT** que la commune d'Amenucourt est couverte par un plan local d'urbanisme dont la dernière procédure a été approuvée le 15 mars 2022 ;

**CONSIDÉRANT** le courrier de saisine de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) arrivé en DDT le 6 janvier 2023 ;

**CONSIDÉRANT** que le projet s'inscrit au titre de l'article L. 151-11-I-2° du code de l'urbanisme mentionnant que *dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut : « désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la CDPENAF prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime [...]. »*

**CONSIDÉRANT** que ce projet répond aux critères de l'article L. 151-11-I-2° ;

La présidente de la commission soumet au vote le permis de construire du complexe hôtelier.

**Résultats du vote :**

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

**Avis favorable à l'unanimité de la commission**

La présidente,

Pour le Préfet  
La secrétaire générale

Laetitia CESARI-GIORDANI